



Heritage familiales de la mere

Par **faty**, le **16/11/2010** à **17:45**

Bonjour, ma mere est decede, mais mon pere est toujours vivant, mes parents ont mis leur capital tout au nom de ma mere, comment ça se passe au niveau de l'héritage..

Par **mimi493**, le **16/11/2010** à **18:17**

Quel est le régime matrimonial ? Est-ce qu'il y a un testament ou une donation au dernier vivant ? Combien d'enfants en tout (communs ou non et combien de chaque côté) ?

Par **faty**, le **16/11/2010** à **19:53**

mariage mairie pas de contrat, ma mere etait mariee une premiere fois, tout est au nom de son premier mari decede lui aussi et je porte son nom. avec son 2e mari lui qui est vivant il y a eu 6 enfants.

Par **mimi493**, le **16/11/2010** à **20:14**

Vous vous contredisez (au début c'est votre père, puis ça ne l'est plus) Si le premier mari de votre mère était votre père, il faut d'abord voir de quoi vous avez hérité au décès de votre père. Et vous ne répondez pas aux questions (rajoutez les mêmes questions concernant le 1er mariage)

Par **faty**, le **16/11/2010 à 20:59**

JE ME SUIS MAL EXPRIMER, mon père biologique ne m'a pas reconnu, le deuxième mari de ma mère et mon père biologique, mais quand je suis née elle était pas divorcée du premier alors je porte son nom et mais le premier est décédé celui qui porte le même nom que moi, et les biens de ma mère sont au nom de l'homme qui m'a reconnu. on va dire (martin) et je porte le nom de martin, quelque année après ma mère a divorcé et c'est marié avec mon père biologique .et n'a pas pu me reconnaître puisque je m'appelle (martin) martin et décédé, et ma mère aussi ,et son mari donc mon père biologique et toujours vivant

Par **mimi493**, le **16/11/2010 à 21:01**

Oui, vous vous exprimez mal. Merci de faire un effort de syntaxe et de présentation car c'est incompréhensible.
Qui est votre père (on n'en a qu'un, celui sur votre acte de naissance) ?

Par **faty**, le **16/11/2010 à 21:02**

ok c'est donc martin.